



VILLE DE
ROCHE
FORT

ref: 18/2020/2668/CBE. n°

Extrait du Registre aux délibérations du
COLLEGE COMMUNAL

Séance du 7 septembre 2020.

Présents : Mme et MM. **DEFAUX Julien**, Echevin délégué-Président ;
DAVIN Christophe et **LEJEUNE Jean-Pol**, Echevins ;
LEJEUNE Janique, Présidente du C.P.A.S.
PIRSON Luc, Directeur général.

Excusés : Mmes et M. **MULLENS Corine**, Bourgmestre f.f. ;
MERTZ Louise et **HERMAN Yvon**, Échevins.

Délibération n° 1538/2020.

PERMIS D'URBANISME – [REDACTED] – RUE DE CIERGNON, 35 – 5580 BRIQUEMONT
- PLACEMENT DE 60 PANNEAUX SOLAIRES - VERIFICATION D'IMPLANTATION.

Le Collège Communal ;

Vu le permis d'urbanisme n° 45/2020 délivré le 30 juillet 2020 pour un bien sis à Rochefort, cadastré division 10 section B, n° 191H ;

Vu le procès-verbal d'indication de l'implantation d'une construction, établi par Monsieur Jean-Marc DUMONT, Employé d'administration, en date du 27 août 2020 ;

Vu l'article D.IV.72, du Code du Développement territorial,

A L'UNANIMITE :

CONSTATE que l'implantation prévue correspond avec celle prévue au permis et considère que les travaux peuvent démarrer dans le respect des conditions du permis ;

Il est rappelé au demandeur que cette indication d'implantation par la commune ne décharge daucune manière les édificateurs de leurs responsabilités à l'égard du maître de l'ouvrage ou des tiers, la commune étant uniquement chargée de procéder à une indication de nature à ce que l'implantation soit conforme au permis délivré.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(s) L. PIRSON.

Le Président,
(s) J. DEFAUX.

Pour expédition conforme,
Rochefort, le 8 septembre 2020.

Le Directeur général,

L. PIRSON.



La Bourgmestre f.f.,

C. MULLENS.

IMPLANTATION D'UNE CONSTRUCTION PROCES-VERBAL D'INDICATION

L'an 2020, le vingt-septième jour du mois d'août, à 11 heures 45,

Vu l'article D.IV.72, du Code du Développement territorial,

Nous soussignés, Jean-Marc DUMONT, employé d'administration, délégué du Collège Communal de la Ville de ROCHEFORT par délibération du 06 mars 2006, suite à la demande introduite par Madame Nadine VAN HOOYDONCK, domiciliée Rue de Ciergnon, 35 - 5580 ROCHEFORT, en vue de procéder à l'indication de l'implantation relative au permis d'urbanisme suivant : Placement de 60 panneaux solaires, Rue de Ciergnon, 35 - 5580 Rochefort délivré en date du 30/07/2020.

Attendu que :

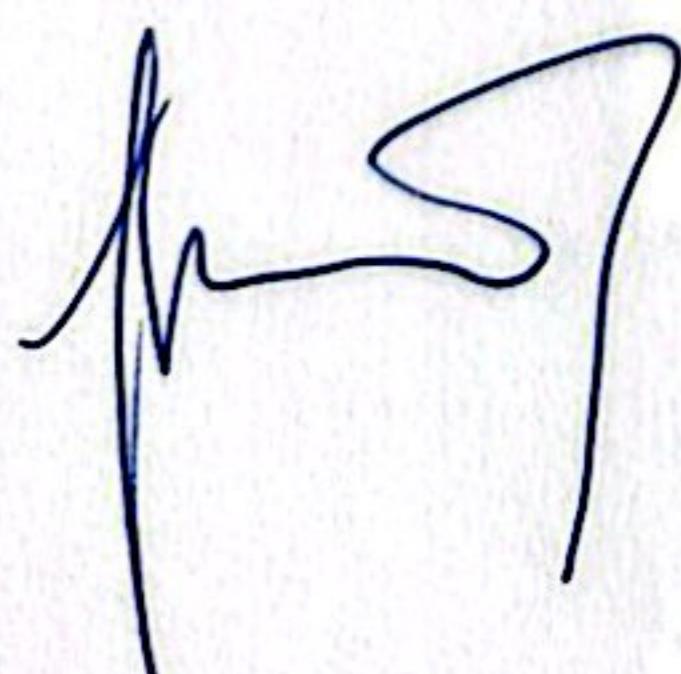
- Les limites du terrain ont été matérialisées: éléments de repérages fixes, clôtures, arbres ;
- Des chaises ou piquets de références ont été implantés de façon à matérialiser les angles de la construction;
- Un point de repère de nivellation n'a pas été établi;
- Deux points de repères fixes en limite de terrain ont été placés maison existante, voirie ;
- L'indication sur place de l'implantation a pu être réalisée.

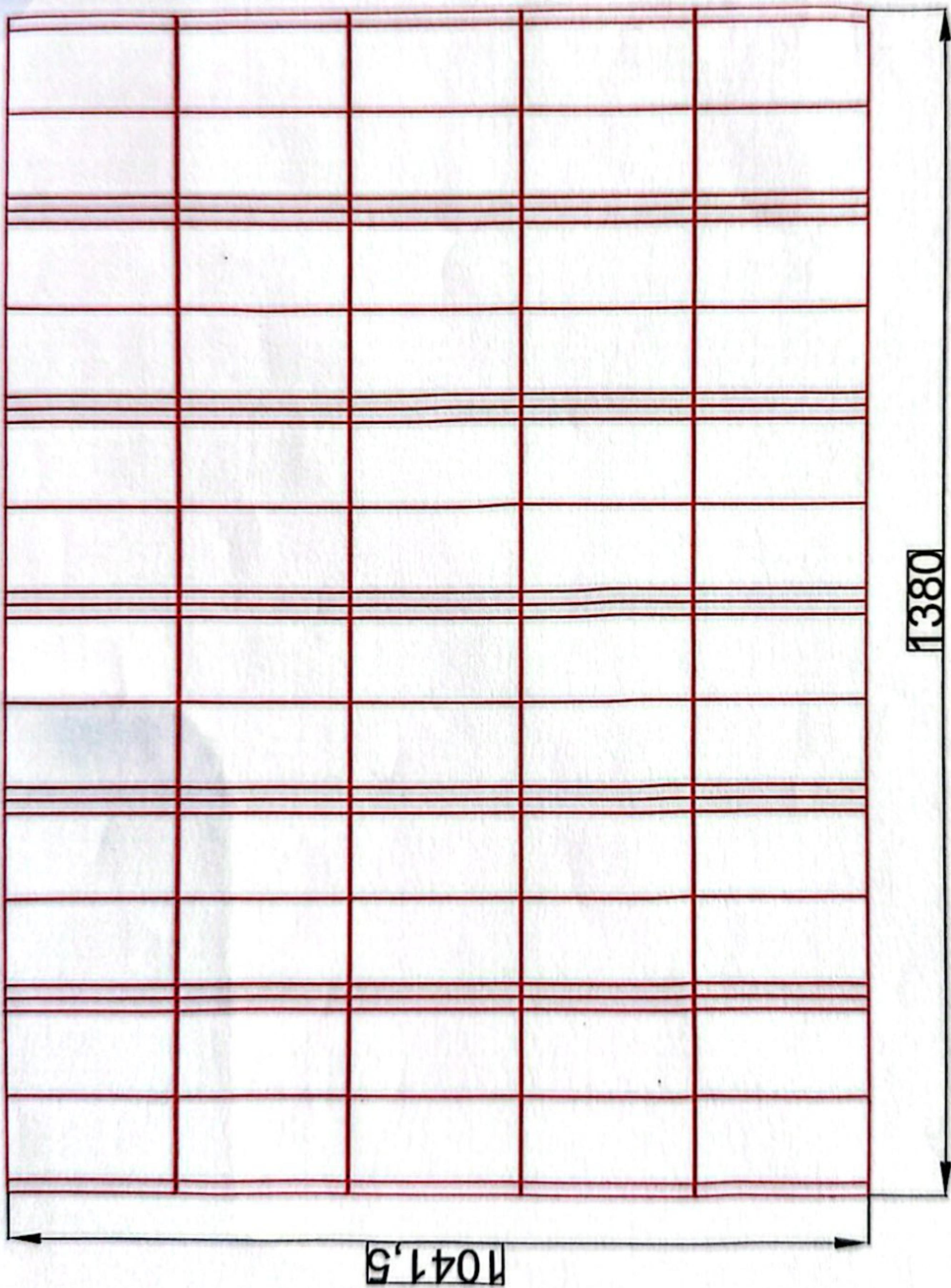
L'implantation ainsi matérialisée est conforme au plan d'implantation du permis d'urbanisme.

Est joint à ce procès-verbal le plan du levé des chaises et repères daté du 27/08/2020, dressé par géomètre - architecte - entrepreneur, signé par le demandeur, le maître d'œuvre et/ou l'entrepreneur.

Fait à Rochefort

Le délégué du Collège:

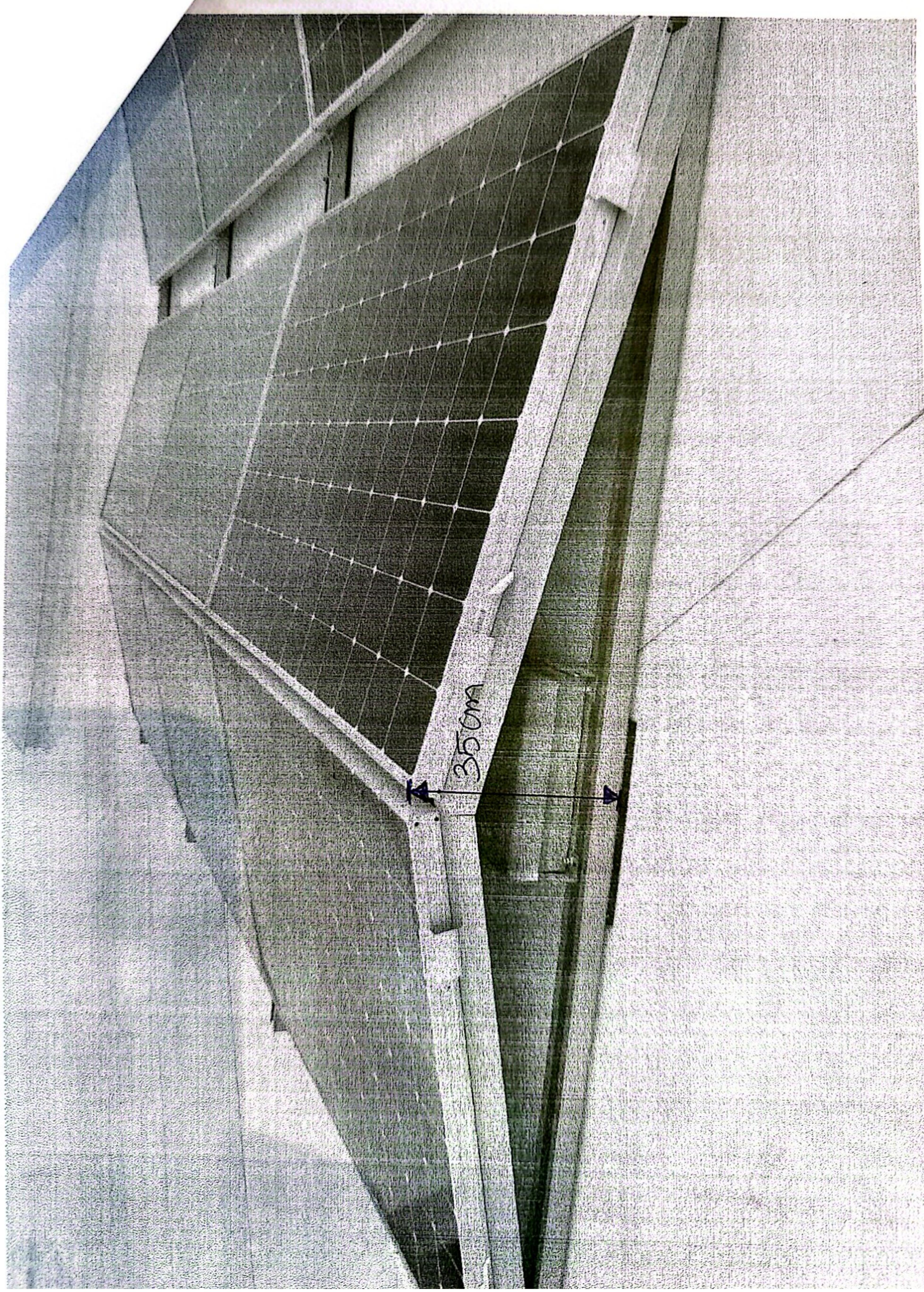




GEGEVENS:
Klant :Alain Raman

Type paneel: Sunpower 405 WP

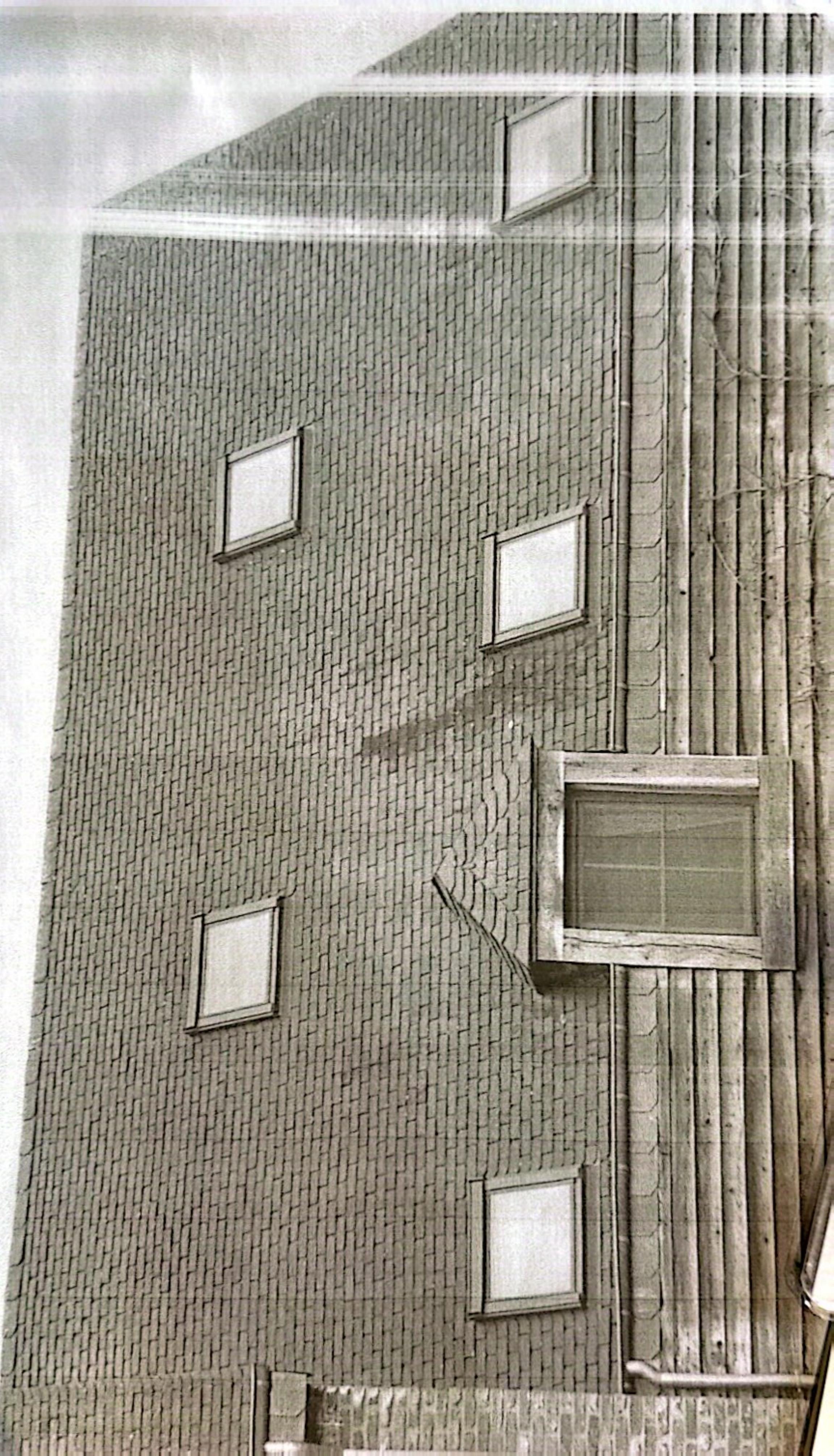
Afmeting zonnepaneel:
206,7 cm X 99,8 cm X 4 cm



Omschrijving									
Net	P omv.	Aantal	wp/paneel	Wattpiek	kwh/jaar	prijs/WP	Dak	HW	
3X400V+N	10000	61	405	24705	18528,75	0,887	Plat dak	Nee	
405 WP Sunpower P19 series									
Panelen met ontkoppeldiode (voor schaduw) MC4 connectie IP65 , EG conformiteitsverklaring info en garanties volgens datasheets									
<ul style="list-style-type: none"> -Omvormers SMA -Afzekering met automaat -Inox montage, alu profiel. -Plaatsen en aansluiten + opstart alles conform wettelijke eisen Vlaamse regering -Keuring 									

panneaux 1.00m x 1.66m de couleur noir

39
38
37
36
35
34
33
32
31
29
28
27
26
25
24
23
22
21
19
18
17
16
15
14
13
12
11
8
7
6
5
4
3



3

panneaux solaires



35m

↓ Trajet du câble

Z

40m

1

3D

Google

Armoire électrique